

Jegher, Auguste

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1924)**

Heft 6

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le pronostic des accidents de « fatigue » des métaux.

Des recherches exécutées récemment à l'Association électrotechnique italienne par le D^r P. Forcella, et dont on trouvera un résumé dans la *Rivista Tecnica delle Ferrovie Italiane* du 15 décembre 1923, ont confirmé ce fait, trop souvent encore méconnu, que l'essai de traction, comportant la détermination de la résistance « à la rupture » et de l'« allongement » est impuissant à pronostiquer la rupture soudaine, sans aucun signe prémonitoire tel qu'allongement, contraction, etc., d'une pièce en acier soumise à des efforts dynamiques ou statiques.

Mais, heureusement, l'épreuve de résilience, ou de résistance vive supplée à cette défaillance de l'épreuve de traction, comme le montre le tableau I suivant où sont spécifiées les

TABLEAU I

Organes examinés.	Caractéristiques mécaniques et structurales d'organes rompus après un court service.				Caractéristiques mécaniques et structurales d'organes non rompus ou rompus après un long service.			
	Epreuve de traction		Epreuve de résilience kgm/cm ²	Micro-structure	Epreuve de traction		Epreuve de résilience kgm/cm ²	Micro-structure
	R, kg/mm ²	A, %			R, kg/mm ²	A, %		
Bandage N° 1	84	18	1	Grain grossier	—	—	—	—
» » 2	72	22	1	»	—	—	—	—
» » 3	—	—	—	—	83	23	5	Grain fin
» » 4	—	—	—	—	75	24	6	«
Arbre coudé N° 1	68	17	1	Grain grossier	—	—	—	—
» » 2	60	21	6	»	—	—	—	—
» » 3	—	—	—	—	69	20	23	Grain fin
» » 4	—	—	—	—	62	20	11	«
Eclisse N° 1	57	20	5	Grain grossier	—	—	—	—
» » 2	51	22	5	»	—	—	—	—
» » 3	—	—	—	—	52	20	18	Grain fin
» » 4	—	—	—	—	50	22	17	»
Crochet de traction N° 1	43	25	2	Grain grossier	—	—	—	—
» » 2	41	32	5	»	—	—	—	—
» » 3	—	—	—	—	39	33	37	Grain fin
» » 4	—	—	—	—	38	34	39	»

caractéristiques mécaniques, d'une part, d'organes rompus après un court temps de service, d'autre part, d'organes non rompus ou rompus après un long temps de service. On constate que, tandis que la résistance à la traction et l'« allongement » de ces deux catégories d'organes diffèrent très peu, la résilience des organes rompus après un court service est de beaucoup inférieure à celle des organes qui ont fourni un long service : c'est une attestation de la valeur probante de l'épreuve de résilience. L'expérimentateur observa, ce qui n'a d'ailleurs rien de nouveau, que la cassure de tous les organes à basse résilience était à gros grains et qu'il suffisait d'un recuit approprié pour en régénérer la structure, avec élévation concomitante de la résilience, comme le prouvent la comparaison des nombres du tableau II. Le recuit est donc un moyen très simple de prévenir les accidents de « fatigue »¹ des métaux que l'épreuve de résilience a signalés comme sujets à ces accidents.

TABLEAU II

Influence du recuit sur la Résilience.

Organes examinés		Résilience, en kgm/cm ² des organes rompus après un court service.	Résilience, en kgm/cm ² des mêmes organes après recuit de régénération
Bandage	N° 1	1	5
»	» 2	1	5
Arbre coudé	» 1	1	6
»	» 2	6	10
Eclisse	» 1	5	16
»	» 2	5	10
Crochet de traction	» 1	2	14
»	» 2	5	33

¹ Le *Bulletin technique* a résumé, dans son numéro du 14 mai 1921, les recherches entreprises sur le même sujet par le service des études de la maison Krupp.

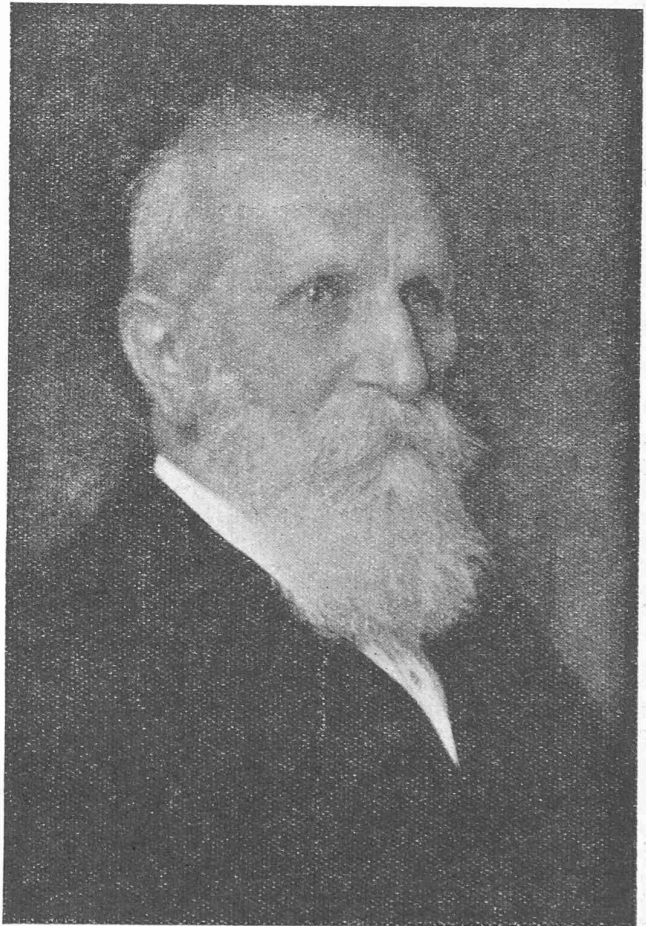
NÉCROLOGIE

Auguste Jegher, ingénieur.

1843-1924

Auguste Jegher, ingénieur, d'Avers (Grisons), éditeur et rédacteur en chef de la *Schweizerische Bauzeitung* de 1906 à 1923, est décédé à Zurich le 13 février 1924, à l'âge de 80 ½ ans.

Né à Trieste, Jegher avait passé sa jeunesse à l'étranger, sauf deux années d'études à Zurich (1862-64) et de belles vacances dans les Grisons ; il aimait son pays d'un amour éclairé et sincère, comme savent l'aimer les enfants de cette quatrième Suisse qui nous honore au loin. Parlant avec une égale facilité nos trois langues nationales (sa mère était origi-



AUGUSTE JEGHER.

naire de Marseille), il était tout désigné à son retour en Suisse (1879), après quinze ans d'activité comme ingénieur en Autriche, pour collaborer à l'organisation de l'Exposition nationale de 1883, à Zurich, dont il fut l'actif et dévoué secrétaire général de 1880 à 1884 ; il fut ensuite chef du bureau commercial de la maison Escher-Wyss jusqu'en 1894, puis de 1896 à 1910 secrétaire général de la Société suisse de l'industrie des machines.

Ami et collaborateur du regretté Waldner, fondateur de la *Schweizerische Bauzeitung*, il l'aidera très activement jusqu'à sa mort (1906), puis se voua entièrement à la rédaction et à la publication de cette revue.

Il la développa à souhait et y défendit vigoureusement mainte bonne cause, avec la franchise qui le caractérisait.

Foncièrement bon, naturellement aimable, bienveillant envers les jeunes et toujours courtois, Auguste Jegher présida l'Association amicale des Anciens Polytechniciens de 1892 à 1898 et en fut dès lors membre honoraire ; il était aussi mem-

bre honoraire de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes

A son fils, notre cher collègue, son collaborateur depuis nombre d'années et son successeur, et à sa famille nos condoléances les plus sincères¹. E.

CARNET DES CONCOURS

Programme de concours pour l'étude d'un projet d'hôtel destiné à la Succursale de la Banque Cantonale Neuchâteloise à La Chaux-de-Fonds.

Ce concours est ouvert à tous les architectes neuchâtelois ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel. Ne seront admis comme collaborateurs que des personnes remplissant les mêmes conditions que celles exigées pour le concurrent.

Terme du concours : 14 juin 1924, à 18 heures.

Le jury chargé de l'examen et du classement des projets présentés est composé de :

MM. Eug. Jost, architecte, à Lausanne, président ; Edm. Fatio, architecte, à Genève ; M. Daxelhofer, architecte, à Berne ; Ed. Petitpierre, président de la Banque ; W. Dietschy, directeur de la Banque. Suppléants : MM. M. Turrettini, architecte, à Genève ; Aug. Jeanneret, vice-président de la Banque.

Une somme de 10.000 fr. est mise à la disposition du jury pour primer ou acquérir au maximum cinq projets.

L'auteur du projet qui recevra la première prime aura droit à une surprime de 1500 fr., si l'exécution des travaux ne lui est pas remise.

Jusqu'au 25 mars 1924, les concurrents pourront demander, par écrit seulement, à la Direction de la Banque Cantonale Neuchâteloise, à Neuchâtel, les renseignements qu'ils jugeraient nécessaires ; aucune réponse directe ne leur sera adressée, mais après cette date, tous les concurrents recevront un complément au programme contenant le résumé des questions posées et la réponse de la Banque. Toutes les demandes et toute autre correspondance relatives au concours devront être adressées à la Direction de la Banque Cantonale Neuchâteloise, à Neuchâtel.

Le programme sera remis aux concurrents moyennant envoi préalable d'une somme de 5 fr. qui sera restituée à tous ceux d'entre eux qui auront justifié de leur participation au concours et qui auront rempli les conditions du programme.

Chaque concurrent devra fournir :

a) le plan de situation dessiné sur le plan même, annexé au programme ; b) le plan du rez-de-chaussée au 1 : 100 ; c) les plans de tous les autres étages sous-sol et combles compris à l'échelle de 1 : 200 ; d) trois façades au 1 : 200 ; e) les coupes nécessaires à l'intelligence du projet, à la même échelle ; f) un détail, géométral ou perspectif, et suffisamment important, d'une partie caractéristique du projet présenté ; g) une perspective d'ensemble ; h) un devis descriptif sommaire avec proposition pour le choix des matériaux ; i) un métré du bâtiment en surface et en volume.

S.T.S. Schweizer. Technische Stellenvermittlung
Service Technique Suisse de placement
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento
Swiss Technical Service of employment

ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Telephone: Selnau 22.75 — Telegramme: INGENIEUR ZÜRICH

Emplois vacants.

Sont répétés les numéros : 489, 491, 494, 496, 498, 499, 500, 501, 502, 507, 508, 510, 513, 514, 518, 519, 520, 521, 525, 526, 527, 528, 529.

En outre :

1. Jeune technicien, n'ayant pas plus de 24 à 25 ans, avec 1 ou 2 ans de pratique d'usine mécanique et électrique pour aider le directeur d'une usine de porcelaine électro-technique en France 412 a.
2. Junger Architekt oder Bautechniker, flotter Zeichner, nicht über 25 Jahre alt, für Architekturbureau im Kt. Aargau. 488.

¹ auxquelles la rédaction du Bulletin technique se permet de joindre les siennes.

3. Tüchtiger Architekt als Mitarbeiter, speziell für zeichnerische Arbeiten. Dauerstelle. Kt. Aargau. 523.

4. Jüngerer Zeichner, eventuell mit 4-5 Technikums-Semestern, oder auch Absolvent 1924 des Technikums, für längere Zeit auf Architekturbureau der Ostschweiz. (Anfangsstelle.) 524.

5. Hochbautechniker mit etwas Praxis in Eisenbeton und womöglich Lehrzeit als Zimmermann. Alter 20-24 Jahre. Eintritt sofort. Basel. 530.

6. Elektro-Ingenieur, guter Konstrukteur, mit Erfahrung im Bau von Kabel- und Freileitungsnetzen und mit mehrjähriger Praxis in Elektrizitätswerk oder Konstruktionsfirma. 533.

7. Ingénieur électricien comme chef de bureau d'étude, possédant connaissances théoriques et pratiques pour établir les projets. (Alsace.) 534.

8. Ingénieur électricien comme acquéreur, pour le placement de tableaux de distribution haute et basse tension, l'installation de centrales électriques, postes transformateurs, électrifications complètes, usines, réseaux de force motrice, etc. (Alsace.) 535.

9. Tüchtiger Bauingenieur oder Techniker mit einiger Praxis in Eisenbeton für schweiz. Bauunternehmen in der Nähe von Marseille. Etwas französisch erwünscht. 536.

10. Tüchtiger Zeichner für Tiefbau, Eisenbeton und Eisenkonstruktionen. Fertigkeit im Maschinenschreiben und Stenographie erwünscht. Zürich. 538.

11. Chemiker. Fachmann für chem. Fabrik, mit gründlicher Erfahrung in der Herstellung und dem Vertrieb von Pankreas-Enzymen, für die Gerbereibranche. (Kt. Zürich.) 540.

12. Jeune ingénieur, de préférence Suisse français, ayant une assez bonne pratique du béton armé. (Paris.) 542.

13. Chef de chantier, capable, pour la construction de ponts en béton armé. (Algérie.) 545.

14. Tüchtiger, erfahrener Elektrotechniker als Bauleiter für Ueberwachung des Baues einer Hochspannungs-Gittermastenleitung. (Kt. Bern.) 547.

15. Vertreter, welcher sich bereits mit industriellen Vertretungen befasst (Maschinen, Pumpen, etc.) für Haus- und Industrie-Kläranlagen. 548.

16. Tüchtiger dipl. Architekt mit längerer praktischer Tätigkeit nicht nur auf Architekturbureaux, sondern auch auf dem Bau, und der selbständig ist im Ausarbeiten von Projekten und Kostenvorschlägen. Bern. 549.

17. Elektrotechniker mit längerer Praxis in Hoch- und Niederspannungsleitungen, Projektierung und statischen Berechnungen etc., erfahren im Installationswesen und Beleuchtungstechnik, gewandt im Verkehr mit Behörden und Privaten, als Chef für Freileitungsbureau und Strassenbeleuchtung. (Deutsche Schweiz.) 550.

18. Chemiker, Fachmann für die Fabrikation von Riechstoffen in chem. Fabrik im Kt. Zürich. 552.

19. Ingénieur ou technicien pour la construction d'ascenseurs électriques, de monte-charges, appareils de levage ; capable d'étudier des réducteurs de vitesse à vis sans fin, et connaissant la statique graphique. Parler et écrire le français. (France.) 553.

20. Tüchtiger Automobil-Techniker nach Belgien. 554.

21. Tüchtiger Automobil-Techniker, mit der Zündkerzenbranche vollkommen vertraut, nach Belgien. 555.

22. Bon technicien-architecte, pour travaux de bureau et connaissant la construction et les métrages. Langue française préférée. Entrée au plus tôt. (Suisse française.) 556.

23. Deux à trois dessinateurs de cadastre pour la Haute-Savoie. Entrée immédiate. 557.

24. Technicien de chauffage central très capable et sérieux, pouvant éventuellement remplir le poste de chef de bureau. (France.) 561.

25. Jüngerer Bautechniker für Bureau und Bauplatz. (Kt. Thurgau.) 562.

26. Tüchtiger, selbständiger Bauingenieur mit grösserer Praxis, möglichst auch Baupraxis, Anstellung für einige Monate. Eintritt sofort. (Kt. Bern.) 563.

27. Architekt mit guter Praxis zur Projektbearbeitung von umfangreichen Bauten. Kenntnis der franz. Sprache (Elsass.) 564.

28. Bautechniker mit einiger Praxis, für Bureau. Eintritt sofort Luzern. 565.

29. Selbständiger Konstrukteur für Instrumente und Apparate. (Kt. Zürich.) 566.

30. Elektroingenieur-Physiker für theoretische Forschungsarbeitenfabrik auf dem Gebiet der Gleichrichter für Maschinenfabrik im Kt. Aargau. 567.

31. Chemiker, Betriebsingenieur, als Werkmeister in Walzwerk einer Kugellagerfabrik der deutschen Schweiz. Eintritt sofort. 568.

32. Tüchtiger Elektrotechniker für die Fabrikation elektr. Oefen. Eintritt sofort. Kt. Bern. 569.